

Procédure file

Informations de base	
RSP - Résolutions d'actualité	2013/2820(RSP) Procédure terminée
Résolution sur la situation en Égypte	
Sujet	6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux
Zone géographique	Égypte

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Evénements clés			
11/09/2013	Débat en plénière		
12/09/2013	Résultat du vote au parlement		
12/09/2013	Décision du Parlement	T7-0379/2013	Résumé
12/09/2013	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2013/2820(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 132-p2
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B7-0411/2013	10/09/2013	EP	
Proposition de résolution		B7-0412/2013	10/09/2013	EP	
Proposition de résolution		B7-0414/2013	10/09/2013	EP	
Proposition de résolution		B7-0415/2013	10/09/2013	EP	
Proposition de résolution		B7-0417/2013	10/09/2013	EP	
Proposition de résolution		B7-0420/2013	10/09/2013	EP	
Proposition de résolution commune		RC-B7-0411/2013	10/09/2013		
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T7-0379/2013	12/09/2013	EP	Résumé

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la situation en Egypte.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE et ECR.

Rappelant le coup d'Etat militaire qui a déposé le président Morsi et son gouvernement le 3 Juillet 2013, le Parlement condamne le recours disproportionné à la force et les pertes en vies humaines durant le démantèlement par les forces égyptiennes de sécurité des sit-in des places Rabaa et Nahda. Dans le même temps, il déplore le fait que les dirigeants des Frères musulmans n'aient pas clairement recommandé à leur base politique de s'abstenir de recourir à toute forme de violence à l'égard de leurs concitoyens, de l'armée et de la police, et qu'ils n'aient rien fait pour prévenir et empêcher ces attaques.

Le Parlement invite les autorités égyptiennes à mettre fin à l'état d'urgence, à libérer tous les prisonniers politiques, y compris M. Morsi, ex-président déchu, et à traiter les détenus dans le respect de leurs obligations internationales, afin de créer les conditions nécessaires à un processus politique. Le pouvoir devrait être transféré dès que possible à des autorités civiles démocratiquement élues.

Exprimant son soutien en faveur du processus d'élaboration et de réforme de la Constitution, les députés insistent sur la nécessité d'asseoir les fondations d'une nouvelle Égypte, véritablement démocratique, qui garantisse à tous les citoyens égyptiens, hommes et femmes, le respect des libertés et des droits fondamentaux, y compris la liberté religieuse. Ce processus devrait être suivi d'un référendum sur une nouvelle Constitution pluraliste, ainsi que d'élections présidentielles et législatives libres et régulières.

Les députés rappellent au président par intérim, au gouvernement provisoire et à l'armée égyptienne qu'ils sont tenus d'assurer la sécurité de tous les citoyens du pays quelle que soit leur orientation ou leur affiliation politique. Ils craignent à cet égard que les autorités n'aient pas pris les mesures de sécurité adéquates pour protéger la communauté copte. Ils soutiennent la décision prise le 21 août 2013 par le Conseil «Affaires étrangères» de poursuivre l'aide de l'Union européenne dans le secteur socio-économique et l'aide à la société civile, mais ils demandent au gouvernement provisoire de veiller à ce que les organisations nationales ou internationales de la société civile, les syndicats indépendants et les journalistes puissent exercer librement leurs activités.

L'Union est invitée à prendre en considération le principe de conditionnalité («donner plus pour recevoir plus») et les défis économiques auxquels l'Égypte est confrontée dans les relations bilatérales qu'elle entretient avec ce pays et dans le soutien financier qu'elle lui apporte. Le Parlement se félicite également de la récente décision prise par le Conseil «Affaires étrangères» de suspendre les licences d'exportation vers l'Égypte de tous les équipements qui pourraient être utilisés à des fins de répression interne. Il demande que des mesures soient prises pour assurer une transparence et une responsabilisation accrues dans l'utilisation en Égypte des fonds octroyés par l'Union européenne.

Enfin, le Parlement réitère sa demande de voir instaurer sans délai un mécanisme de l'Union européenne visant à faciliter, sur les plans juridique et technique, le recouvrement d'avoirs dans les pays du printemps arabe.